

Communiqué de presse

« Je me sens attaquée en tant que femme et en tant qu'élue. » *

**ECVF - Elu.es Contre les Violences faites aux Femmes
est aux côtés des élu.es victimes de violences sexistes et misogynes.**

Le 8 mars 2021, les 7 élu.es de « Dax en commun », liste d'opposition au maire de Dax, Julien Dubois (DVD), enregistrent ensemble – ils sont 3 hommes et 4 femmes – une courte vidéo d'une minute pour affirmer leurs engagements en faveur des droits des femmes.

Cette vidéo salue les droits et les combats des femmes – droit à disposer de son corps, combats pour l'égalité dans le sport, dans la formation et les métiers, dans les responsabilités, pour l'égalité salariale, renforcement de la loi contre les violences sexistes et sexuelles, accès gratuit aux protections périodiques – .

Elle est claire, précise, sincère. Les élu.es, de plus, ont tenu à s'exprimer en langue des signes, en même temps que par la voix, le texte de leur message s'affichant au bas de l'image.

Le 10 mars, une contrefaçon de cette vidéo alimente les réseaux sociaux dacquois, via « politicodax », compte facebook d'un partisan de la majorité dacquoise : deux des intervenant.es, Géraldine Madounari et Pierre Stetin y apparaissent seul.es. Le texte a été supprimé, leurs propos remplacés par une musique suggestive (Brigitte Bardot « Tu veux ou tu veux pas »), et la gestuelle en langue des signes tronquée de manière à suggérer que Géraldine Madounari propose une fellation à son collègue qui refuse avec un bras d'honneur.

Indignée par cette vidéo dégradante et humiliante, Géraldine Madounari, porte plainte au commissariat de police de Dax le 12 mars ; la plainte est qualifiée en tant qu'« *outrage sexiste : propos à connotation sexuelle ou sexiste portant atteinte à la dignité ou créant une situation hostile ou offensante imposée à une personne* ». Son collègue, Pierre Stetin, porte plainte également.

Géraldine Madounari est élue municipale depuis 2008 à Dax, elle est en outre militante syndicale et elle est aussi mère de famille.

L'auteur de la vidéo contrefaite, retournant l'accusation, dépose alors une plainte auprès du procureur de la République dans laquelle il reconnaît : « *J'ai réalisé une vidéo que j'ai baptisée mix de la vidéo de Dax en commun que je qualifierai de coquine. On y voit Géraldine Madounary simulé une fellation et Pierre Stetin lui répondre d'un bras d'honneur.* » (sic) ; il dénonce le fait qu'elle ait circulé sur les réseaux sociaux, alors... même qu'il l'avait envoyée dès le soir du 8 mars à Pierre Stetin, avec le message « cadeau »..

Pour ECVF cette agression abjecte est double et même triple, en ce qu'elle atteint en l'humiliant et en dégradant son image, à la fois la femme et l'élue, et en ce qu'elle instrumentalise en la salissant la langue des signes. Cette élue est justement celle qui, dans la vidéo initiale, revendique « un renforcement de la loi contre les violences sexistes et sexuelles ». Ce n'est pas un hasard !

Empêcher la parole d'une femme, la silencier, dégrader son image, fait partie du continuum des violences faites aux femmes qu'ECVF dénonce depuis sa création. Le fait que la victime est une élue, est un degré supplémentaire de la détestation des femmes : c'est nier leur droit et leur capacité à porter un mandat démocratique.

Enfin – et c'est le point le plus choquant -, en détournant la gestuelle de la langue des signes, l'auteur englobe dans son mépris masculiniste la femme, l'élue et les personnes handicapées.

ECVF association qui réunit des élu.es de tous partis politiques, veut saluer le courage de notre collègue élue, atteinte dans sa dignité. Nous sommes aux côtés de Géraldine Madounari et de Pierre Stetin dans ce combat, comme aux côtés de toutes les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles !